



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 97979

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la création de maisons de la sécurité routière. Élément majeur d'une nouvelle approche en matière de sécurité et de responsabilisation, la création des maisons de la sécurité routière correspond à la volonté d'assurer l'accueil des victimes et de leurs familles, d'informer les citoyens, les professionnels, les élus et de mettre à disposition des ressources humaines et matérielles pour le montage d'opérations. Si les acteurs locaux peuvent être associés à la création de ce nouveau type d'établissement, il lui demande les mesures d'accompagnement que souhaite mettre en oeuvre le Gouvernement pour aider à l'accélération des opérations territoriales qui pourraient voir le jour.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97979

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6769